



PROGRAMME*
SÉMINAIRE D'ÉTUDE
4, 5, 6 septembre 2024

DOULEURS & SOUFFRANCES
De l'Antiquité au XXI^e siècle

Organisation :

École de droit de la santé de Montpellier – Chaire Epione Ἡπιόνη
Institut d'Histoire du droit Edmond Meynial (UR-UM 206)

Direction scientifique :

Pr. François Vialla, Pr. Pascal Vielfaure

Coordination :

Amélie Fernandez, Vincent Riffaud

Faculté de droit et de science politique
Rue de l'École Mage – 34060 Montpellier
Amphithéâtre Guillaume de Nogaret (D)

Entrée gratuite sur inscription : seminaire.etude2024@gmail.com

* Le programme pourra être modifié en fonction des disponibilités de certains intervenants

JOUR 1 – MERCREDI 4 SEPTEMBRE

Accueil – 8h

Introduction – 8h30

○ **Propos introductifs**

Pr. Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier*

Pr. Guylain CLAMOUR, Doyen de la Faculté de droit et de science politique,
Université de Montpellier

Pr. Isabelle LAFFONT, Doyenne de la Faculté de Médecine de Montpellier-
Nîmes, Université de Montpellier*

Pr. Pascal VIELFAURE, Directeur de l'Institut d'histoire du droit Edmond
Meynial, Faculté de droit et de science politique, Université de Montpellier

Pr. François VIALLA, Directeur de l'École de droit de la santé Montpellier,
Faculté de droit et de science politique, Université de Montpellier

La douleur et la souffrance humaines dans le droit, les mythologies et les légendes – 9h

Quentin LE PLUARD, Maître de conférences en droit privé et sciences
criminelles, Université de Caen Normandie

Les maux des mots – 9h20

Pr. François VIALLA, Directeur de l'École de droit de la santé Montpellier,
Faculté de droit et de science politique, Université de Montpellier

Difficultés et freins à la démarche de l'analyse de l'expression et de la connaissance de la douleur dans l'espace français du XIIe au XVe siècle – 9h40

Jacques JAUME, Médecin diplômé d'évaluation et traitement de la douleur

AXE 1 - DOULEURS ET SOUFFRANCES INFLIGÉES

I. DOULEURS ET SOUFFRANCES INFLIGÉES PAR LES POUVOIRS PUBLICS

La souffrance morale des personnes détenues – 10h

Solène GALLUT, A.T.E.R. à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Pause – 10h20

De la « souffrance » à la « non souffrance » un modèle en mutation en histoire du droit et des institutions – 10h40

Pr. Bernard DURAND, Doyen honoraire, IHD Edmond Meynial, Faculté de droit
et de science politique de Montpellier

De la douleur de la solitude aux souffrances de la solitude en prison : entre protection et torture blanche – 11h00

Pr. Bruno PY, Institut François Géný, Université de Lorraine

Entre paraphilie et castration : la douleur et la souffrance de l'auteur de violences sexuelles – 11h20

Anne PONSEILLE, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences
criminelles, CERCOP, Faculté de droit et de science politique de Montpellier et
Mathieu LACAMBRE, Psychiatre Hospitalier, CHU de Montpellier

La protection de la santé des détenus par le Conseil d'Etat, étiologie d'une souffrance endémique – 11h40

Fanny GRABIAS, Maître de conférences en droit public, IRENEE, Université de
Lorraine

Douleurs d'hier et souffrances d'aujourd'hui dans les outre-mer – 12h

Jean-Philippe VAUTHIER, Maître de conférences en droit privé et sciences
criminelles, Laboratoire MINEA, Chercheur associé à l'Institut François Géný

Aktion T4 : L'exécution de masse des handicapés – 12h20

Philippe AMIEL, Docteur en droit, Avocat, U 1132 ECEVE (Santé publique),
Inserm, Université de Paris Cité



Déjeuner – 12h40

Les conséquences de l'enfermement sur les personnes détenues – 14h
Clothilde BRICOT, Doctorante, Institut François Gény, Université de Lorraine

II. DOULEURS ET SOUFFRANCES INFLIGÉES DANS LA RELATION DE SOINS

Douleur et souffrance infligées par la médecine : approche historique – 14h20
Thierry LAVABRE BERTRAND, PU-PH, Faculté de médecine de Montpellier-
Nîmes, vice président de l'Université de Montpellier, Directeur du Jardin des
plantes.

Souffrance et conscience – 14h40

Paul VÉRON, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles,
Laboratoire Droit et changement social, Université de Nantes

**Le parcours de santé du sujet douloureux chronique : à chaque jour suffit sa
peine – 15h**

Stéphanie RABILLER, Maître de conférences HDR en droit public, Université de
Pau et des pays de l'Adour

III. DOULEURS ET SOUFFRANCES DANS L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

**Les outils de protection des victimes de violences conjugales : un édifice
juridique à consolider – 15h20**

Pr. Marion GIRER, IFROSS, Faculté de droit, Université Jean Moulin Lyon III

Bien-être animal et souffrances humaines – 15h40

Guillaume FIRMIN, Docteur en droit, Chercheur associé, CRDP, Université de
Lille, Juriste à la Fédération nationale des chasseurs



Pause – 16h

**Les « Enfants de la Creuse » à la recherche d'une réparation de la mémoire –
16h20**

Pr. Nadia BEDDIAR, C3RD, Faculté de droit de l'Institut catholique de Lille,
chercheur associé au Ceraps

**Comment le droit peut-il répondre à la douleur de la personne endeuillée ? –
16h40**

Guillaume ROUSSET, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences
criminelles, IFROSS, Directeur du CRDMS, Faculté de droit, Université Jean
Moulin Lyon III

La protection de l'agent public à l'égard des souffrances au travail – 17h
Raphael RENEAU, Maître de conférences en droit public, Lab-LEX, Université
Bretagne Sud

***APÉROKÉ® (Apéro-karaoké) sur le thème de la douleur et de la souffrance –
18h30***

Lieu : Café Jules

Consommation gratuite pour les vainqueurs

* Le programme pourra être modifié en fonction des disponibilités de certains intervenants

JOUR 2 – JEUDI 5 SEPTEMBRE

Accueil – 8h

AXE 2 - DOULEURS ET SOUFFRANCES PRISES EN CONSIDÉRATION

I. DOULEURS ET SOUFFRANCES ÉVALUÉES ET SOULAGÉES

Introduction de la journée – 8h30*

Anne FERRER, Directrice Générale du CHU de Montpellier

Souffrance et guérison : un regard sur deux textes bibliques – 9h

Pr. Elian CUVILLIER, Facultés de théologie protestante de Paris et Montpellier,
membre du laboratoire CRISE, Université Paul-Valéry-Montpellier

**Évaluer médicalement une douleur chez l'adulte ; Estimer les souffrances des
victimes décédées – 9h20**

Pr. Norbert TELMON, service de médecine légale, CHU de Toulouse, Université
Paul-Sabatier et Dr. Manuëlo TURKIEWICZ, service de médecine légale, CHU de
Toulouse, Université Paul-Sabatier

Douleur de l'enfant : l'œil du pédiatre – 9h40

Christophe MILESI, Praticien Hospitalier, service de réanimation pédiatrique et
néonatale, CHU de Montpellier.

Douleur et souffrance en clinique : L'endométriose en 2024 – 10h

Pr. Pierre MARES, Gynécologue obstétricien, CHRU Nîmes
Dr. Olivier Bredeau, Algologue, Aix-en-Provence

Douleur, souffrance et médecine légale – 10h20

Laurent MARTRILLE, MCU-PH en médecine légale, Faculté de médecine de
Montpellier, Université de Montpellier

Pause – 10h40

Pharmacopée de la douleur hier et aujourd'hui – 11h

Dr. Amélie RENAUDIN, Pharmacien, Praticien Hospitalier, CHU de Nîmes et
Dr. Claire DAUMAS, Pharmacien assistant spécialiste, CHU de Nîmes

**Médecine et chirurgie esthétiques dans l'accompagnement des souffrances –
11h20**

Dr. Jacques MATEU, Chirurgien plasticien, Comédien, Montpellier

Cannabis comme antalgique : du récréatif au thérapeutique – 11h40

Caroline LACROIX, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences
criminelles, Université Paris Saclay, Evry

**Lasagnes de souffrance à la sauce existence - Une autre approche de la
détresse du sujet en soins palliatifs – 12h**

Dr. Olivier MAILLE, Responsable de l'Unité Mobile de Soins Palliatifs, CHU de
Montpellier

**De la douleur vertu à la douleur inutile, l'émergence tumultueuse du droit à
ne pas souffrir – 12h20**

Giovanna MARSICO, Avocate, Directrice du Centre national de soins palliatifs et
de la fin de vie

Pr. Franck CHAUVIN, Cancérologue, médecin de santé publique

Déjeuner – 12h40

Les douleurs et souffrances du militaire – 14h

Fouad EDDAZI, Maître de conférences en droit public, CRJ Pothier, Université
d'Orléans, CRJ Pothier

Eau, douleur et souffrance – 14h20

Margaux BRASSET, Doctorante, Institut François Gény, Université de Lorraine.

Supprimer la souffrance en supprimant le souffrant – 14h40

Pr. Aline CHEYNET DE BEAUPRÉ, Université d'Orléans

**Chiffrer la douleur : de l'évaluation de la prévalence à l'évaluation de
l'amélioration thérapeutique – 15h**

Jules DUPUY, Doctorant en économie de la santé, ERUDITE, Université Paris-Est
Créteil

II. DOULEURS ET SOUFFRANCES REPARÉES ET SANCTIONNÉES

La douleur et la souffrance au prisme de la réparation du dommage corporel – 15h20

Mathieu REYNIER, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Avocat
spécialiste en droit du dommage corporel, Bordeaux

La prise en compte de la douleur et de la souffrance de la victime dans le procès pénal – 15h40

Eloi CLEMENT, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles,
EDPFM, Université de Montpellier, et Mélissa BOUCHARD, Docteur qualifié,
IHD, Université Montpellier

Pause – 16h

La souffrance comme élément de droit pénal – 16h20 Pr. Patrick MISTRETTA, Université Jean Moulin Lyon III.

La prise en charge des douleurs et souffrances par l'assurance maladie – 16h40

Victoria CHAPEAU SELIER, Docteur en droit privé et sciences criminelles
Avocat, associée chez CHAPEAU AVOCAT, Paris

L'indemnisation de la douleur et de la souffrance par les tribunaux administratifs – 17h

Hugo-Bernard POUILLAUDE, Maître de conférences en droit public, Faculté de
droit, Université Paris Est Créteil

Les notions de douleur et souffrance dans le droit allemand de la responsabilité civile – 17h20

Pr. Bernard KREßE, titulaire de la chaire de droit civil, droit économique allemand
et européen, droit de l'énergie et droit comparé, Université de Hagen

Le Pretium Doloris : la somme de toutes les douleurs – 17h40

Juliette DUGNE, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles,
Université de Haute Alsace

La construction juridique des inégalités – 18h

Achille BISIAUX, Conseiller législatif aux affaires sociales, Assemblée nationale

JOUR 3 – VENDREDI 6 SEPTEMBRE

Accueil – 8h30

AXE 3 - DOULEURS ET SOUFFRANCES RECHERCHÉES

I. DOULEURS ET SOUFFRANCES DESIRÉES, ASSUMÉES, CONSENTIES

**Existe-t-il un droit fondamental à la souffrance ? Quand le sadomasochisme
demande pitié – 9h**

Pr. Thierry RENOUX, CNRS UMR 7318-DICE, Aix-Marseille Université
Auriane Teyssonneyre, Docteure en Droit, CNRS UMR 7318 DICE, Aix-Marseille
Université

Douleur, souffrance et performance sportive – 9h20

Thomas VIALLA, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Université de
Montpellier, Rédacteur en chef, Éditions droitusport.com

Douleur et souffrance* – 9h40

Pr. Jacques TOUCHON, Doyen honoraire, Faculté de Médecine de Montpellier,
Université de Montpellier

Les maux des mâles : les castrats – 10h00

Vincent RIFFAUD, Doctorant, Ecole de Droit de la Santé de Montpellier,
Université de Montpellier, Pianiste

Pause – 10h20

II. DOULEURS ET SOUFFRANCES REPRESENTÉES

L'art de Van Gogh, une métaphysique de la souffrance – 11h

Jean Louis ROMANENS, Docteur en droit privé et sciences criminelles, École de Droit de la santé, Université de Montpellier, CHU de Montpellier, Conférencier Musée Fabre, Directeur général d'hôpital honoraire.

Amour dans le romantisme – 11h20

Louis GIRAUD, Auteur et enseignant

Déjeuner – 12h

L'application de la loi Grammont (1850 – 1959) : une étape dans la prise en considération de la souffrance animale – 14h*

Pr. Pascal VIELFAURE, Directeur de l'Institut d'histoire du droit Edmond Meynial, Faculté de droit et de science politique, Université de Montpellier

La prise en compte de la douleur et de la souffrance des animaux par la Cour européenne des droits de l'homme – 14h20*

Pr. Jean-Pierre MARGUÉNAUD, Institut de droit européen des droits de l'homme, Université de Montpellier

La compassion est-elle la solution au problème de la souffrance humaine ? – 14h40

Pr. Pierre LE COZ, Professeur de philosophie à la Faculté de médecine de Marseille, UMR 7268 ADES, Aix-Marseille Université, Membre de l'Académie de médecine

“Fais moi mal Johnny” – 15h

Pr. Mathieu TOUZEIL DIVINA, Université Toulouse Capitole

Conclusion, remerciements et annonce du thème du 5e séminaire d'étude de septembre 2025

Pr. François VIALLA et Pr. Pascal VIELFAURE